

Bréhat – maison Ty Raden au Goareva – Consignes aux locataires

(des consignes plus détaillées sont disponibles sur place, dans le livret d'accueil)

Horaire d'arrivée

L'heure de principe de l'arrivée est indiquée dans votre contrat. Toutefois il vous appartient de convenir de l'horaire effectif avec la personne qui vous ouvrira la maison, et dont les coordonnées vous auront été transmises par courriel. L'idéal est de contacter cette personne une dizaine de jours avant votre arrivée.

Ainsi en fonction de vos souhaits, des horaires de vedettes, des marées, des autres locataires (repartant le jour de votre arrivée ou arrivant le jour de votre départ) et des contraintes de la personne qui vous accueille, vous avez la latitude de décaler l'heure du contrat d'un commun accord avec cette personne.

Lors de votre contact, indiquez bien si vous louez du linge de maison, et si vous avez demandé une prestation de ménage. L'information est transmise en amont, mais c'est toujours utile de le préciser en direct. Indiquez également si vous avez besoin du barbecue, de la carriole, de bois de chauffage, etc.

Électricité

Le compteur se trouve dans un coffret gris à gauche du portail en arrivant, qui s'ouvre aisément sans clef. A votre arrivée, il vous est demandé de relever les index du compteur (heures pleines et heures creuses), de préférence en présence de la personne qui ouvre la maison. Dans la demi-heure précédant votre départ, il vous est demandé de relever l'index dans les mêmes conditions.

La puissance de l'abonnement électrique, de 18kW, est suffisante lorsque la météo est tempérée. En période fraîche, cette puissance ne permet pas de mettre en service l'ensemble des radiateurs électriques en même temps que les appareils électroménager. Dans ces conditions, il faudra chauffer en priorité les pièces de vie pendant la journée, et chauffer les chambres après la préparation du dîner. On pourra également différer le fonctionnement du lave-linge, du sèche-linge, du lave-vaisselle ou des chauffe-eau.

En cas de déclenchement d'un disjoncteur, il faudra remettre en service l'électricité soit au disjoncteur principal situé dans la remise à outils, soit au compteur à côté du portail.

Dans la salle à manger : la lampe au plafond au dessus de la grande table, est commandée par un interrupteur situé au dessus de la voûte, en série avec la lampe fixée en haut de la voûte.

Système de clefs et accès

L'accès à utiliser au moment d'ouvrir ou de fermer la maison, est la porte fermière ouvrant sur le salon arrière, située sous l'auvent reliant la cuisine et le cellier (côté arrière gauche de la maison).

La personne chargée d'ouvrir la maison vous donnera les explications concernant les différentes clefs.

Composition de la maison

Au RDC : séjour avant (salle à manger), cuisine, salon arrière, trois chambres doubles, salle d'eau/WC sous escalier. La cuisine est équipée d'un réfrigérateur, d'un lave-vaisselle, de plaques induction, d'un four électrique, d'un micro-ondes, d'une machine à café classique (filtres), d'un grille-pain, d'une bouilloire, d'un batteur électrique.

A l'étage : trois chambres (deux chambres doubles et une grande chambre) et une salle de bains/WC.

Une mezzanine donne sur le salon arrière.

Le cellier est équipé d'un 2^{ème} évier, lave-linge, sèche-linge, barbecue à charbon de bois (sur demande), chaises de jardin et d'un congélateur dont les 3 tiroirs supérieurs sont réservés aux locataires.

Une table de jardin reste en permanence à l'extérieur.

Une remise à outils est située à l'angle arrière Sud de la maison. On y trouvera un point d'eau, bien pratique pour nettoyer les pieds ou les chaussures pleines de sable ou de vase au retour de la plage.

Certaines portes, placards ou meubles fermés à clef sont d'usage privatif et ne doivent pas être ouverts par les locataires.

Literie

Au RDC, la grande chambre « Praires » du RDC est équipée d'un lit de 160 cm. Les deux autres chambres « Huitres » et « Coques » du RDC sont équipées de lits doubles classiques de 140. La mezzanine « Palourdes » est équipée de 2 lits simples de 90.

A l'étage, la grande chambre « Bigorneaux » à l'étage est équipée de 5 lits simples de 90. En cas de besoin, ceux-ci peuvent s'accoler. Les deux autres chambres de l'étage « Ormeaux » et « Berniques » sont équipées de lits doubles classiques de 140.

A votre arrivée, une couette aura été déposée sur chaque lit, ainsi que les draps et serviettes s'ils ont été souscrits en option. Les dimensions des couettes sont 200*200 pour les lits simples, 220*240 pour les lits doubles de 140, et 240*260 pour le lit de double 160. Les oreillers sont carrés. Il est demandé aux locataires ne louant pas le linge de bien prévoir de venir avec des housses de couette et taies d'oreillers : pour des raisons d'hygiène, les couettes et oreillers ne doivent pas être utilisés sans protection. En cas de besoin, des oreillers, couettes et couvertures supplémentaires sont disponibles.

Grande table dans le séjour avant

La table en chêne peut accueillir 18 personnes. Il n'y a pas lieu de la modifier ou de la déplacer car une telle opération nécessite beaucoup de précautions (alignement et écartement égal des dix pieds ...).

Veiller à ce que les tablettes en arc de cercle situées aux deux extrémités de la table soient toujours bien calées par le tirant situé en dessous. Ne pas exercer d'effort anormal sur ces tablettes en porte à faux.

Audiovisuel

Une chaîne audio (radio + CD + prise USB) se trouve dans le lit clos. Il convient d'associer les enceintes par paire : 2 enceintes dans le séjour avant, ou bien 2 enceintes dans le salon arrière – ou bien 4 enceintes à la fois. Un lecteur DVD est branché sur la TV. La maison est équipée d'un réseau wifi.

Pour regarder la télévision, utilisez uniquement le décodeur via internet en réglant la source sur HDMI1.

Déchets ménagers

Les déchets triés sont à déposer dans les poubelles publiques accolées au bâtiment du canot de sauvetage. Lorsque ces poubelles sont pleines (ou absentes), utiliser les poubelles publiques sur le trajet du Bourg. Un compost est mis à disposition. Son usage est facultatif, mais le cas échéant, n'y jeter que des végétaux crus.

Ménage

Les locataires doivent faire le ménage avant de quitter la maison. Deux aspirateurs sont mis à disposition dans le placard coulissant en haut de l'escalier. Des produits de ménage sont disponibles à côté de chaque point d'eau. Ne pas oublier le nettoyage de la cuve et de la grille du barbecue. Les cendres froides du barbecue doivent être déposées sur le «cendrier» qui se trouve à l'extrémité du sentier longeant l'arrière de la citerne, derrière le bateau (dériveur) bleu.

Divers

- L'utilisation de la cheminée de la salle à manger (foyer ouvert) implique une demande écrite du locataire, précisant le mode d'approvisionnement en bois. L'autorisation est accordée au cas par cas. L'utilisation de la cheminée en insert du salon arrière n'est pas autorisée.
- Les animaux domestiques ne sont pas autorisés.
- Attention à la grande porte vitrée coulissante, qui est assez fragile : ne pas utiliser le montant central pour ouvrir cette porte-fenêtre, n'utiliser que les poignées.
- Un défaut d'étanchéité de la gouttière de la verrière, située au dessus du passage entre les deux salons, a fait l'objet de plusieurs réparations. En principe, le problème principal est réglé depuis l'automne 2017, mais cela peut fuir à nouveau lorsque la gouttière est remplie d'aiguilles de pin. Nous vous prions de bien vouloir nous excuser pour cet inconvénient et vous demandons de bien vouloir nous signaler tout écoulement qui pourrait survenir à cet endroit.
- De manière générale, merci de signaler tout ustensile cassé ou abîmé, et toutes les petites réparations à envisager
- Une plage est accolée au bâtiment du canot de sauvetage, à proximité immédiate de la maison.
- Un point de vue au-dessus de la maison permet d'admirer le Sud Ouest de l'archipel, à vous de le découvrir !
- Merci de ne pas cueillir les fleurs dans le jardin et de respecter les plantations.
- Un Livre d'Or est à votre disposition, cela nous fait plaisir si vous pouvez y écrire un petit mot !

Recommandations – suggestions

Pour toute difficulté ou question banale, préalable au séjour ou bien en cours de séjour, ne pas hésiter à contacter David SACLIER au 06 86 75 14 51 (david.saclier@orange.fr) ou Ingrid SACLIER au 06 32 38 89 49.

Nous sommes intéressés et vous remercions par avance pour vos éventuelles observations ou suggestions visant à améliorer les conditions de séjour.

Règlement final

Le règlement final, à adresser par chèque à notre adresse, ou virement, comprend :

- le montant de l'électricité en heures pleines, selon le relevé de compteur,
- le montant de l'électricité en heures creuses, selon le relevé de compteur,
- la taxe de séjour (correspondant actuellement à 0,80€ par nuitée pour les adultes),
- les éventuels frais pour le linge de maison, si vous en avez souscrit en option,
- les éventuels frais de ménage :
 - si vous avez souscrit pour cette prestation en option, dans le cas où vous souhaitez vous contenter d'un ménage superficiel,
 - ou si notre prestataire ou nous même constatons que la maison n'a pas été laissée dans un état satisfaisant, correspondant à l'état dans lequel vous auriez souhaité la trouver en arrivant,
- et enfin, les éventuels frais de remplacement ou de réparation si d'aventure vous avez cassé des objets ou endommagé un équipement. Sur ce dernier point, nous comptons sur votre transparence, jusqu'à présent nous n'avons jamais facturé les locataires qui nous ont spontanément signalé des dégâts, cela nous arrange beaucoup d'être prévenus dès que possible pour nous permettre de nous organiser.